



FICHE PAYS : TUNISIE (1/4)

Secteurs & filières sélectionnés



Agroalimentaire (eaux)



Industrie extractive
(ciment)



Secteur bancaire

Etat des lieux du processus
 d'engagement volontaire en
 Tunisie :

EV discuté, négocié et approuvé

ACTEURS AYANT PARTICIPÉ AU PROCESSUS DE NÉGOCIATION DES EV EN TUNISIE

AGROALIMENTAIRE (EAUX MINÉRALES)



4 Ateliers de
 dialogue

Acteurs :

- Organisations publiques
- Entreprises privées

INDUSTRIE EXTRACTIVE (CIMENT)



2 Ateliers de
 dialogue

Acteurs :

- Représentants du privé (entreprises et Chambre Nationale des Producteur de ciment (CNPC))

SECTEUR BANCAIRE



2 tables rondes

Acteurs :

- Banques et institutions financières
- Représentants ministériels
- Agences gouvernementales



1 événement de clôture & signature des EV par les représentants des 3 filières



PRINCIPALES PRATIQUES PRODUCTIVES NÉFASTES POUR LA BIODIVERSITÉ IDENTIFIÉES SUR LA BASE DES DIAG 1 ET DIAG 2

<p>Agroalimentaire (eaux minérales)</p>	<p>Les bassins versants des eaux minérales sont dans les territoires marqués par la culture des céréales, l'élevage et l'arboriculture. Les conditions écologiques de ces territoires peuvent être dégradées par ces cultures.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Culture des céréales : défrichement, monoculture, usages de variétés exotiques, pesticides, travail intensif du sol • Elevage : surpâturage, pollutions par l'azote, phosphore, émissions de gaz à effet de serre • Arboriculture : intrants chimiques, utilisation de variétés étrangères, accroissement des surfaces irriguées, défrichement
<p>Industrie extractive (ciment)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Usage d'explosifs provoquant des glissements de sol • Abattage des matériaux lors des tirs miniers, de l'extraction et du transport • Dégradation de zones montagneuses à proximité des aires protégées • Pollution des nappes phréatiques • Emissions sonores et vibrations
<p>Secteur bancaire</p>	<p>Le secteur bancaire n'est pas identifié comme une menace pour la biodiversité dans les DIAG1 et 2 mais comme un facilitateur pour les autres secteurs.</p>






FICHE PAYS : TUNISIE (2/4)

SCÉNARIOS D'ENGAGEMENT IDENTIFIÉS DANS LE DIAG 2 EN TUNISIE

<p>Agroalimentaire (eaux minérales)</p> 	<ul style="list-style-type: none"> • Les EV devront intervenir au niveau du système aquifère dans les gouvernorats suivants: la région de Kairouan, de Sidi Bouzid, du Kef et de Zaghuan. • Les entreprises des eaux minérales devront jouer un rôle de levier pour sensibiliser les acteurs et diffuser des bonnes pratiques. • La mise en place des EV pourrait être confrontée à des obstacles internes (coût lié aux intérêts bancaires, résistance au changement, manque de capital humain qualifié) et externes (concurrence pour les nappes phréatiques, limites administratives et législatives).
<p>Industrie extractive (ciment)</p> 	<ul style="list-style-type: none"> • Les EV devront se concentrer sur la phase de production des ressources nécessaires à la fabrication du ciment. • Ils devront capitaliser sur les bonnes pratiques existantes à savoir intégrer l'efficacité énergétique et les principes de l'économie circulaire, créer de la valeur dans les territoires et promouvoir l'innovation. • La mise en place des EV pourrait être confrontée à des obstacles internes (méconnaissance des enjeux et manque de capital humain) et externes (manque d'études, de suivi et de moyens).

SOLUTIONS IDENTIFIÉES PAR LES PARTIES PRENANTES CONTENU DES EV OBTENUS EN TUNISIE

<p>Agroalimentaire (eaux minérales)</p> 	<p>La filière des eaux minérales impulsera des bonnes pratiques sur le territoire pour préserver l'intégrité des sites. Ces bonnes pratiques interviendront plus spécifiquement au moment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de l'emballage: évolution des matériaux utilisés, utilisation plus rationnelle des ressources en eau ; • du transport : optimisation des déplacements, utilisation d'une flotte de véhicules aux normes internationales bien entretenue ; • de la vente ; et de la gestion du recyclage des bouteilles en plastique. <p>Un effort de sensibilisation sera également fait à tous les niveaux de la chaîne de valeur.</p>
<p>Industrie extractive (ciment)</p> 	<p>La Chambre Nationale des Producteurs de Ciment (CNPC) s'engage à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • promouvoir la prise en compte de la biodiversité dans : <ol style="list-style-type: none"> i) l'activité de l'extraction dans les carrières, ii) la diffusion des connaissances au niveau des zones d'exploitation et à proximité, iii) la restauration des écosystèmes et des paysages après l'exploitation des carrières ; • être à l'écoute et au partage avec les parties prenantes concernées par la biodiversité : cimenteries du secteur, tutelles, institutions d'appuis, collectivités locales, société civile ; • agir avec le WWF pour répondre aux objectifs de cet accord volontaire.
<p>Secteur bancaire</p> 	<p>Le Conseil Bancaire et Financier a signé une charte par laquelle ses membres s'engagent à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • intégrer les critères environnementaux et en faveur de la biodiversité dans les décisions d'investissement et l'évaluation des risques ; • promouvoir les bonnes pratiques et les instruments adéquats auprès de leurs institutions membres ; • développer des investissements verts et écoresponsables et encourager le financement des activités économiques préservant le capital naturel ; • communiquer sur les progrès accomplis.



FICHE PAYS : TUNISIE (3/4)

EVALUATION DES ENGAGEMENTS VOLONTAIRES

Critères	Agroalimentaire	Industries extractives	Banque
Caractère « SMART » des EV obtenus			
[Spécifique] Désignation et pertinence des acteurs ayant pris des EV	Oui	En partie	Oui
[Mesurable] Cibles chiffrées	Non	Non	Non
[Acceptable] Cohérence avec le DIAG 1 (menaces) et avec le DIAG 2 (pratiques néfastes) = “science-based”	Oui	Oui	Non
[Acceptable] Alignement avec les SPANB	Oui	Oui	Oui
[Acceptable] Alignement avec le cadre Kunming – Montréal (principales cibles concernées)	1 ; 14	7 ; 14 ; 15	18 ; 19
[Réaliste] Enabling conditions nécessaires à leur mise en œuvre	Oui	En partie	Oui
[Réaliste] Existence d’un plan d’action chiffré (financièrement)	Non	Non	Non
[Temporellement défini] Mention de dates butoir et dates intermédiaires	Non	Non	Non
Autres critères			
Caractère public	Oui	Oui	Oui
Formalisation et signature	Oui	Oui	Oui
Identification de pistes de financement	Non	Non	Non
Conclusion	EV discuté, négocié et approuvé	EV discuté, négocié et approuvé	EV discuté, négocié et approuvé



FICHE PAYS : TUNISIE (4/4)

CHRONOLOGIE DE MISE EN ŒUVRE DE BIODEV2030 DANS SES 16 PAYS D'INTERVENTION (MARS 2020 – DÉCEMBRE 2022)

